



Ecole de Musique et de Danse de la Vallée de Munster
9 Rue Sébastopol – 68140 MUNSTER
FICHE D'INSCRIPTION MUSIQUE
Année scolaire 2022/2023

A nous retourner dûment complétée et signée au plus tard lors de la journée d'inscription du 10 septembre 2022.

NOM de l'élève : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Date de naissance : / /

▪ **Adhésion familiale (20 €) :**

NOM du responsable légal: Prénom :

(membre actif qui paye la cotisation et a le droit de vote à l'Assemblée Générale).

N° téléphone domicile :

Portable(s) :

Professionnel :

Autre (préciser) :

E-mail :

▪ **INSCRIPTION POUR** : cocher la(les) case(s) de votre choix

EVEIL MUSICAL (CF. calendrier des cours collectifs) (engagement annuel)

➤ **INITIATION MUSICALE ET INSTRUMENTALE (1 cours collectif + 1 cours d'instrument)**

Cours d'instrument individuel Cours d'instrument à deux
(sous réserve - engagement annuel)

Choix de l'instrument : _____

➤ **FORMATION INSTRUMENTALE 1^{er} 2^e ou 3^e cycle (1 cours collectif obligatoire en 1^{er} cycle ou 1 atelier obligatoire en 2^e et 3^e cycle + 1 cours d'instrument)**

Cours d'instrument 30 min/semaine Cours d'instrument 45 min/semaine

Choix de l'instrument : _____

Demande de cours d'instrument 20 min / semaine (**en 1^{er} cycle après accord du professeur**)

Niveau de formation musicale (orientation figurant sur le dernier bulletin) :

IC1 IC2 IC3 IC4 atelier (2e cycle)

➤ **FORMATION MUSICALE SEULE (engagement annuel) :**

Niveau : IC1 IC2 IC3 IC4 Ecriture musicale

➤ **2^{EME} INSTRUMENT OU FORMATION ADULTE**

Cours d'instrument 30 min/semaine Cours d'instrument 45 min/semaine

Choix de l'instrument : _____

➤ **CHORALE DE L'ECOLE (engagement annuel)**

Chorale d'enfants Chorale d'adolescents, musiques actuelles

➤ **ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES (1 atelier obligatoire en 2^{ème} cycle) : (engagement annuel pour les ateliers non compris dans la formation musicale)**

Orchestre de l'Ecole Chorale d'adolescents

Ecriture musicale Musiques actuelles, Rock

Harmonie de _____ (commune) partenaire de l'EMDV

▪ **MODALITES DE PAIEMENT :**

Le paiement de l'écolage se fera lors de la journée d'inscription le 10 septembre 2022, par chèques datés du jour et collectés pour l'année complète. Le paiement pourra se faire par chèque bancaire, chèques ANCV ou par virement mensuel. Les chèques seront encaissés selon l'échéance qui vous convient : *(cocher la case de votre choix)*

Chèque annuel Chèques trimestriels Chèques mensuels Virement mensuel

☞ L'école accepte le paiement en chèques-vacances (appoint obligatoire : aucun remboursement ne sera fait).

☞ **Tout trimestre commencé est du dans son intégralité.** Pour les cours qui nécessitent un engagement annuel, toute année commencée est due en totalité (Paiement en une fois. Aucun paiement par virement ne pourra être accepté).

☞ Le tarif « famille » est appliqué automatiquement à partir du deuxième enfant dans l'ordre de la fratrie.

Participation aux activités :

⇒ Pendant les activités, j'autorise l'EMDV à photographier et/ou à filmer l'élève.

⇒ J'autorise l'EMDV à la diffusion et à la publication de ces supports pour sa promotion et son information (presse, journaux locaux, nouveaux médias, affiches, site internet de l'EMDV, journal de l'école, compte facebook...).

Participation à la vie de l'association :

Je suis prêt à aider à l'organisation matérielle d'au moins une manifestation publique dans l'année.

Les informations recueillies sont nécessaires pour la gestion de l'association et l'organisation des cours. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Seules les personnes statutairement responsables de la gestion de l'association, la secrétaire et la directrice ont accès à ces données. Les professeurs disposent de la liste de leurs élèves et des coordonnées permettant de vous joindre en cas d'absence par exemple. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à Eliane WARTH, directrice de l'EMDV.

Je certifie avoir pris connaissance et accepté les tarifs et conditions 2022-2023.

Date d'inscription : _____

L'inscription est définitive après règlement des écolages et de l'adhésion annuelle conformément aux modalités de paiement précisées ci-dessus.

Signature du responsable légal :